

SÉANCE extraordinaire

Le 22 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 22 décembre 2021, à 16 h, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

SONT ABSENTS : Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et madame la conseillère Josée Collin.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

211222.445 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que le Conseil approuve le programme triennal des immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 tel que déposé et joint aux présentes sous la cote « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211222.446 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche propose la levée de l'assemblée à 16 h 06.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier